

Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

Extrait du Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
présents : 15

OBJET : Election d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission.

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTEK ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération du 28 mai 2020 portant création de 6 postes d'adjoints au maire,

Vu la délibération du 28 mai 2020 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu l'arrêté municipal n°29 du 11 juin 2020 donnant délégation de fonction et de signature du maire à M. Pascal Papst,

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par monsieur le préfet par courrier reçu le 20 août 2021,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 2^{ème} adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

Article 1er : Décide que l'adjoint à désigner occupera, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

M. Valentin Beck prend la parole : M. le maire. Vous êtes en place depuis 15 mois. Permettez-moi de faire le constat suivant : 5 conseillers ont démissionné (dont une, parce que vous l'avez embauchée en cdd à la mairie) dans cette courte période ; cela fait une démission tous les trimestres. Cela fait beaucoup. C'est rare. On n'a jamais vu cela à Ham. Je pense qu'un maire est responsable de la bonne entente entre les conseillers, entre les adjoints et entre les conseillers / adjoints / maire.

Article 2 : Procède à la désignation du 2^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats : M. Cyrille DALSTEIN

Nombre de votants : 21

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 21

Nombre de bulletins blancs et nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 11

Ont obtenu : M. Cyrille DALSTEIN 19 voix

Article 3 : M. Cyrille DALSTEIN est désigné en qualité de 2^{ème} adjoint au maire.

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 15.09.2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 15.09.2021

Le Maire, Edmond Bettinger



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
présents : 15

**OBJET : Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers
municipaux.**

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTEK ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximums des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 constatant l'élection du maire et de 6 adjoints,

Vu la délibération du 21 janvier 2021 portant élection d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission.

Vu la délibération du 15 septembre 2021 portant élection d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission.

Vu les arrêtés municipaux en date du 11 juin 2020, du 12 juin 2020, du 17 août 2020, du 21 janvier 2021 et du 15 septembre 2021, portant délégation de fonctions à :

Mme Estelle Dechoux-Doyen adjointe

M. Cyrille Dalstein adjoint

Mme Cindy Bertrand adjointe

M. Laurent Noel adjoint
Mme Christine Dieschouk adjointe
M. Sébastien Quentin adjoint
M. Nicolas Weber conseiller municipal
M. Christophe Fistarol conseiller municipal
M. Jérôme Lichner conseiller municipal
Mme Corinne Branche-Arquer conseillère municipale
M. Michel Bauer conseiller municipal

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que pour une commune de 2 871 habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 51,6 %,

Considérant que pour une commune de 2 871 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 19,8 %,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité.

Décide : à la demande du maire de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire à 46,28 % de l'indice brut terminal de la fonction public avec effet au 15 septembre 2021.

Décide : de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints avec effet au 15 septembre 2021.

Décide : de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de conseillers municipaux titulaire de délégation avec effet au 15 septembre 2021.

Approuve : la répartition des indemnités suivante :

M. Edmond Bettinger	Maire	46,28 % de l'indice brut
Mme Estelle Dechoux-Doyen	1 ^{ère} adjointe	14,68 % de l'indice brut
M. Cyrille Dalstein	2 ^{ème} adjoint	14,68 % de l'indice brut
Mme Cindy Bertrand	3 ^{ème} adjointe	14,68 % de l'indice brut
M. Laurent Noel	4 ^{ème} adjoint	14,68 % de l'indice brut
Mme Christine Dieschouk	5 ^{ème} adjointe	14,68 % de l'indice brut
M. Sébastien Quentin	6 ^{ème} adjoint	14,68 % de l'indice brut
M. Jérôme Lichner conseiller municipal		12,00 % de l'indice brut
M. Nicolas Weber conseiller municipal		6,00 % de l'indice brut
M. Christophe Fistarol conseiller municipal		6,00 % de l'indice brut
Mme Corinne Branche Arquer conseillère municipale		6,00 % de l'indice brut
M. Michel Bauer conseiller municipal		6,00 % de l'indice brut

Décide : d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 15.09.2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 15.09.2021

Le Maire : Edmond Bettinger



Tableau récapitulatif des indemnités (annexé à la délibération)

ARRONDISSEMENT DE BOULAY

COMMUNE de Ham-sous-Varsberg

Tableau récapitulatif des indemnités

(art. 78 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - article L 2123-20-1 du CGCT)

POPULATION (2 871) (art. L 2123-23 du CGCT pour les communes) (art. L 5211-12 & 14 du CGCT)

I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé)

Soit : indemnité (maximale) du maire + total des indemnités (maximales) des adjoints ayant délégation = 6 627,53 €

II - INDEMNITES ALLOUEES

A - Maire

Nom du bénéficiaire et %	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Majoration éventuelle Selon le cas : Canton : 15 % Arrondissement : 20 % Département : 25 %	Total en %
Edmond Bettinger	46,28 %		46,28 %

B - Adjoints au maire avec délégation (art. L 2123-24 du CGCT)

Nom du bénéficiaire et %	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Majoration éventuelle Selon le cas : Canton : 15 % Arrondissement : 20 % Département : 25 %	Total en %
Estelle Dechoux-Doyen	14,68 %		14,68 %
Cyrille Dalstein	14,68 %		14,68 %
Cindy Bertrand	14,68 %		14,68 %
Laurent Noel	14,68 %		14,68 %
Christine Dieschouk	14,68 %		14,68 %
Sébastien Quentin	14,68 %		14,68 %

Enveloppe globale : 73,76 %

C - CONSEILLERS MUNICIPAUX (art. L 2123-24 -1 du CGCT : globale)

Identité des bénéficiaires	%	+ ... %	Total en %
Jérôme Lichner	12,00 %		12,00 %
Nicolas Weber	6,00 %		6,00 %
Christophe Fistarol	6,00 %		6,00 %
Corinne Branche Arquer	6,00 %		6,00 %
Michel Bauer	6,00 %		6,00 %

Total général : 100 %

Fait à Ham-sous-Varsberg, le 15/09/2021

Le Maire, Edmond Bettinger



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond BETTINGER, Maire

Conseillers
présents : 15

OBJET : Demande de subventions.

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions exceptionnelles suivantes :

- 286 euros pour l'Association Après Mine-Moselle-Est.
(A l'unanimité)
- 70 euros pour l'association de La ligue contre le cancer – Comité de moselle.
(A l'unanimité)

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 15 septembre 2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 15 septembre 2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

Extrait du Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
présents : 15

OBJET : Projet de création de quatre cellules commerciales et de trois appartements.

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTEK ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Le projet a pour objet de réhabiliter le presbytère situé au 2 rue de l'église à Ham-sous-Varsberg. La réhabilitation permettra la création de quatre cellules commerciales et de trois appartements qui auront vocation à être loués par la commune.

Cette opération vise plusieurs objectifs :

- Accueillir les entrepreneurs au centre du village dans un lieu adapté à leur besoin avec un parking à proximité,
- Offrir toujours plus de services à tous sur la commune,
- Etoffer le centre bourg en offrant plus de services,
- Créer des emplois sur la ville de Ham-sous-Varsberg,
- Rendre le bâtiment moins énergivore en diminuant la déperdition thermique,
- Réaliser des économies de chauffage pour la ville de Ham-sous-Varsberg,
- Moderniser l'extérieur du bâtiment afin qu'il s'intègre esthétiquement à son environnement.

Vu la réunion du jeudi 05 novembre 2020 expliquant le projet de réhabilitation du presbytère.

Vu la présentation du projet le jeudi 21 janvier 2021.

Vu les terrains cadastrés parcelle 302, 303 et 523 section 02 situé rue de l'église.

Vu le plan de financement prévisionnel du projet de création de quatre cellules commerciales et de trois appartements.

Considérant que pour l'élaboration du plan de financement il y a lieu de séparer le projet en deux parties. Une première consistant à la création de quatre cellules commerciales et une seconde consistant à la réhabilitation du presbytère et la création de trois logements.

	HT	TTC
Coût des travaux HT	460.700,00 €	552.840,00 €
Partie cellules commerciales		241.300,00 € HT
FEADER 70 % (Coûts + frais annexes 10 % maximum) (241.300,00 + 10.963,88) * 70 %		176.584,72 €
Fond propre		64.715,28 €
Partie réhabilitation du presbytère et création de trois logements		219.400,00 € HT
Loyer prévisionnel des cellules commerciales sur 5 ans 181,15 m ² loué 8,5 € par m ² (181,15 * 8,5 * 12 * 5)		92.386,50 € HT
Subvention DETR (40 % des coûts diminués de cinq ans de loyer) soit (23,16 %)		50.805,40 €
Subvention Ambition Moselle (20 % des coûts diminués de cinq ans de loyer) soit (11,58 %)		25.402,70 €
Climaxion (5,58 %)		12.240,00 €
Fond propre (59,68 %)		130.951,90 €

Reste pour les deux parties à la charge de la commune 195.667,15 € HT.

Le maire propose au conseil municipal de valider ce projet

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, 2 abstentions et 19 voix pour :

- donne un avis favorable au projet cité ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à faire acte de candidature pour le dispositif DETR,
- autorise Monsieur le Maire à faire acte de candidature pour le dispositif Ambition Moselle,
- autorise Monsieur le Maire à faire acte de candidature pour le dispositif FEADER,
- autorise Monsieur le Maire à faire acte de candidature pour le dispositif Climaxion,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions auxquelles le projet est éligible,
- autorise Monsieur le Maire à lancer les appels d'offres ou procédures adaptées,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 15.09.2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 15.09.2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
présents : 15

OBJET : Dénomination du nouvel espace au 02 rue de l'église.

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTEK ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Monsieur le Maire, expose qu'il appartient au conseil municipal de nommer les emplacements des rues, bâtiments ou parkings et jardins communaux.

De ce fait, propose que le nouvel espace situé au 02 rue de l'église soit dénommé « Espace Saint-Lambert »

Après en avoir délibéré à l'unanimité
Le conseil municipal,

Adopte la dénomination du nouvel espace situé au 02 rue de l'église « Espace Saint-Lambert »

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 15.09.2021

Tous les membres présents ont signé

Ham-sous-Varsberg, le 15.09.2021

Le Maire, Edmond Bettinger



Département
de la Moselle
Arrondissement
de Boulay
Nombre des Conseillers
élus : 23

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 15 septembre 2021

sous la présidence de M. BETTINGER Edmond, Maire

Conseillers
en fonction : 23

Conseillers
présents : 15

OBJET : Création d'un Budget Annexe

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTEK ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que la commune a pour projet de réhabiliter l'ancien presbytère au 02 rue de l'église en vue de créer quatre cellules commerciales et trois appartements qui seront loués.

S'agissant d'une réhabilitation ayant pour vocation la location à des entreprises et des particuliers, les dépenses concernées par ces travaux ne sont pas éligibles au Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA). Aussi, afin de pouvoir récupérer la TVA et sur décision de l'assemblée délibérante, les travaux peuvent faire l'objet d'une option pour leur imposition volontaire afin de permettre l'assujettissement à la TVA de ces cellules commerciales et appartements locatifs.

En accord avec la trésorerie de Creutzwald et dans le but de faciliter la gestion financière de ce dossier, il est proposé au conseil municipal de valider la création d'un budget annexe « Espace Saint-Lambert » assujetti à la TVA à partir du 1^{er} octobre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE la création du budget annexe « Espace Saint-Lambert » à partir du 1^{er} octobre 2021.

VALIDE cette proposition d'option de la TVA.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'assujettissement à la TVA.

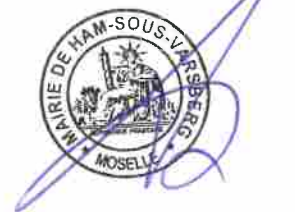
Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 15.09.2021

Tous les membres présents ont signé au registre
Ham-sous-Varsberg, le 15.09.2021

Le Maire, Edmond Bettinger



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

sous la présidence de M. BETTINGER Edmond, Maire

Conseillers
en fonction : 23

Conseillers
présents : 15

OBJET : Acquisition de terrain.

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTEK ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Il est proposé à la ville de Ham-sous-Varsberg d'acquérir un terrain en forêt de Ham-sous-Varsberg.

Le Maire propose d'acquérir ce terrain non constructible.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle de terrain cadastrée, à savoir :

Section 07, parcelle 126, d'une contenance de **9,61 ares**, au prix total de **340.00 €**

TOTAL : **9,61 ares** **340.00 €**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021.
Les frais de notaire étant à la charge de la commune.

Le Maire est autorisé à signer les actes à intervenir auprès de Me KUHN Jean-Philippe, Notaire Associé successeur de Me HALTER Charles, à St.-Avoild.

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 15.09.2021
Tous les membres présents ont signé au registre
Ham-sous-Varsberg, le 15.09.2021
Le Maire, Edmond Bettinger



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
présents : 15

**OBJET : Projets : Fond de concours – Mobilier des écoles et
éclairage du Tennis.**

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Projet d'acquisition de mobilier neuf à l'école des genêts :

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de mobilier neuf à l'école primaire des genêts. Cette acquisition concerne des tables, des chaises, des casiers et des crochets porte cartable :

Acquisition de mobilier neuf à l'école des genêts : 2.689,40 € H.T.

Selon le **plan de financement prévisionnel** suivant :

- Fond de concours **1.344,70 € (50 %)**

LA COMMUNE S'ENGAGE A FINANCER LA SOMME DE 1.344,70 € H.T. (50 %) APRES SUBVENTIONS.

Projet d'installation de nouvelles lumières plus performante au sein des courts de tennis intérieur :
Le Conseil Municipal décide l'installation de nouvelles lumières plus performantes au sein des courts de tennis intérieur. Cette acquisition a pour but d'améliorer la luminosité, de mettre les courts aux normes de la fédération française de tennis et d'effectuer des économies d'énergie avec des luminaires moins énergivores.

Installation de nouvelles lumières plus performantes au sein des courts de tennis intérieur : 18.750,00 € H.T.

Selon le **plan de financement prévisionnel** suivant :

- Fond de concours **9.375,00 €** **(50 %)**

LA COMMUNE S'ENGAGE A FINANCER LA SOMME DE 9.375,00 € H.T. (50 %) APRES SUBVENTIONS.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2021.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal charge le Maire de solliciter le fond de concours et à signer les actes à intervenir.

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 15 septembre 2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 15 septembre 2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
présents : 15

**OBJET : Transformation numérique des collectivités territoriales –
Numérisation des actes d'état civil.**

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Le Conseil Municipal décide la numérisation des actes d'état civil. L'objectif visé est de moderniser et améliorer les traitements des demandes des usagers et des diverses administrations :

Numérisation des actes d'état civil : 3.590,00 € H.T.

Selon le **plan de financement prévisionnel** suivant :

**-Transformation numérique
des collectivités territoriales** **2.872,00 € (80 %)**

LA COMMUNE S'ENGAGE A FINANCER LA SOMME DE 718,00 € H.T. (20 %) APRES SUBVENTIONS.

Si la dotation est inférieure, la Commune s'engage à financer la différence sur ses fonds propres.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2021.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal charge le Maire de solliciter la subvention Transformation numérique des collectivités territoriales et à signer les actes à intervenir.

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 15 septembre 2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 15 septembre 2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
présents : 15

OBJET : Modification du tableau des effectifs.

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTEK ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Le Conseil Municipal décide de :

la suppression d'un poste d'adjoint technique, à temps non complet, durée hebdomadaire 25 h 00 / 35 h 00, à compter du 15 septembre 2021.

(à l'unanimité)

la création d'un poste d'adjoint technique, à temps non complet, durée hebdomadaire 28 h 00 / 35 h 00, à compter du 15 septembre 2021.

(à l'unanimité)

Les postes communaux ouverts sont fixés comme suit :

Service administratif, catégorie C :

- 2 adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe, (temps complet)
- 2 adjoints administratifs territoriaux principaux de 2^{ème} classe (temps complet, non pourvu)
- 1 adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe (temps complet)
- 1 adjoint administratif territorial (temps complet, non pourvu)

- 1 adjoint administratif territorial, CDD à temps complet
- 1 adjoint administratif territorial (temps non complet 7h30/35h00)
- 2 contrat alternance à temps complet

Service technique, catégorie C :

- 1 agent de maîtrise principal (temps complet, non pourvu)
- 1 agent de maîtrise (temps complet, non pourvu)
- 3 adjoints techniques territoriaux principaux de 1^{ère} classe (temps complet, non pourvu)
- 2 adjoints techniques territoriaux principaux de 2^{ème} classe (temps complet, non pourvu)
- 4 adjoints techniques territoriaux (temps complet)
- 1 adjoint technique territorial (temps non complet)
- 1 adjoint technique territorial aux écoles (temps non complet – 28 heures)

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 15.09.2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 15.09.2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
présents : 15

OBJET : Rapport administratif 2020 du Syndicat Intercommunal des Eaux.

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Le Maire, conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995 qui impose « au Maire de présenter à son Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice », a présenté le rapport des activités du S.I.E. (Syndicat Intercommunal des Eaux) pour l'exercice 2020.

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 15 septembre 2021
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 15 septembre 2021
Le Maire, Edmond BETTINGER



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
en fonction : 23

Conseillers
présents : 15

OBJET : Désignation d'un Conseiller Municipal en charge des questions de la Défense.

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTE ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Conformément à la lettre circulaire de Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Défense, relative à la mise en place d'un Conseiller Municipal en charge des questions de Défense dans chaque commune.

Le conseil municipal désigne Madame Cindy Bertrand, Conseillère Municipale en charge des questions de Défense.

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 15 septembre 2021
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 15 septembre 2021
Le Maire, Edmond BETTINGER



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
en fonction : 23

Conseillers
présents : 15

OBJET : Convention pour la refacturation des prestations liées au contrôle du parc des hydrants entre la commune de Ham-sous-Varsberg et la communauté de communes du Warndt.

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTEK ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2225-1 à L.2225-4 et R.2225-1 à 10 ;

Vu le décret n ° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ;
Vu l'arrêté interministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu les délibérations du 22 février 2018 et du 18 mars 2021 de la Communauté de communes du Warndt approuvant la constitution d'un groupement de commandes pour le contrôle des hydrants et pour lequel le Département de la Moselle est coordonnateur ;

Considérant que la ville de Ham-sous-Varsberg a la compétence en matière de défense extérieure contre l'incendie ;

Considérant qu'il convient de fixer les modalités de la convention par laquelle la Communauté de communes refacturera à la commune les prestations liées au contrôle de leur parc d'hydrants ;

Le maire propose au conseil municipal de valider la convention entre la ville de Ham-sous-Varsberg et la communauté de commune du Warndt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette convention sans aucune modification.

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 15 septembre 2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 15 septembre 2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 15 septembre 2021

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
en fonction : 23

Conseillers
présents : 15

OBJET : Classement de voies communales.

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre, à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTEK ; Mme Sandra RESLINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Vanessa TERRY à M. Valentin BECK
Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER à M. Sébastien QUENTIN
M. Bruno STOSSE à M. Jérôme LICHNER
M. Christophe FISTAROL à M. Sébastien QUENTIN
M. Michel BAUER à Mme Cindy BERTRAND
M. Nicolas WEBER à M. Edmond BETTINGER

Absent (s) excusé (s) : Mme Sabine BUTTERBACH ; Mme Quira BASTIAN

Secrétaire de séance : M. Jérôme LICHNER.

Dans le cadre de la création du lotissement lorraine :

Le Maire expose le recensement des voies communales.

« Lotissement lorraine »

Voirie communale : + 106 mètres

Il est demandé au conseil municipal de valider le nouveau classement des voies communales au 15 septembre 2021, à savoir :

Classement des voies communales

Récapitulatif :

Voirie communale	10 689 m
Places publiques et parkings	2 030 m
Chemins ruraux	1 485 m
Chemins piétons	130 m

Pour la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), le classement de la voirie communale est modifié comme suit :

Rues : 10 689.00 ml (avant 10 583.00 ml)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le classement des voies communales rédigé ci-dessus, sans aucune modification, et autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

Publié le : 15.09.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 15.09.2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 15.09.2021

Le Maire, Edmond BETTINGER

